



COMMUNIQUE DE PRESSE

FTTH Rural Mobilisation Générale !

« La France est en passe de manquer le virage du numérique, et le retard qu'elle prend aujourd'hui risque de s'avérer rapidement irréversible » : rapport du Sénateur Maurey à la Commission de l'économie, du développement durable et de l'aménagement du territoire du Sénat du 6 juillet 2011.

- Plus de 215 réseaux d'initiative publique (RIP),
- Plus de 2,7 milliards d'euros d'investissements dont une moitié issue de financements publics,
- Plus de 33 000 Km de réseaux de fibres déployés,
- Plus de 40 millions d'habitants concernés par un RIP.

Ce sont des chiffres qui parlent, qui témoignent du rôle premier des collectivités dans le développement du haut débit en France depuis plus de 10 ans et notamment depuis 2004 où leur rôle a été pleinement reconnu par la loi.

Mais aujourd'hui, le Programme National Très Haut Débit, en intervenant directement sur les modalités et les conditions de l'aménagement numérique du territoire, ne permet pas l'équilibre entre collectivités et opérateurs, notamment en zone rurale, et représente une véritable menace sur leur développement numérique, et par conséquent sur la maîtrise de leur développement économique, social et culturel et leur attractivité.



Or il s'agit bien pour nous, de constituer les réseaux de nouvelle génération performants et pérennes, sur fibre optique, sur la base d'un modèle déjà éprouvé : des réseaux neutres, ouverts, péréqués fonctionnant sur un modèle d'opérateur d'opérateurs. Ces réseaux sont des infrastructures « essentielles » au même titre que le sont les réseaux d'eau ou d'électricité. Nous ne pouvons faire d'impasse sur aucun territoire.

Gestionnaires de RIP, nous ne pouvons nous résigner. Parce que nous sommes des élus responsables et soucieux de l'avenir économique de nos territoires et que nous revendiquons notre droit à décider de notre futur, nous lançons aujourd'hui un appel à la mobilisation des élus, des Institutions et Associations qui les représentent, des entreprises et des citoyens des zones rurales.

Nous les invitons à agir en rejoignant ou en appuyant notre démarche concrète de **replacer les collectivités au cœur de l'aménagement numérique** et au centre des processus de décision, pour faire entendre la voix des utilisateurs de nos RIP, et valoriser leurs nombreux impacts socio-économiques sur les territoires en matière d'usages et de services innovants.

Nous les invitons à soutenir notre démarche dont les principes sont argumentés dans le Mémoire que nous avons rédigé (en ligne sur www.maitrisernotreaménagementnumerique.fr).

Par ailleurs, nous avons décidé d'engager une démarche auprès de la Commission Européenne et nous proposons aux élus d'y adhérer.

En conclusion, pour déployer un véritable très haut débit rural, il faut sortir de ce modèle qui priorise l'écroulement des zones rentables par les seuls opérateurs, au profit d'un modèle :

- bâti sur une péréquation équilibrée,
- impliquant les collectivités et les opérateurs,
- reconnaissant pleinement le positionnement d'opérateur d'opérateurs dans les réseaux en fibre à l'abonné,
- reposant sur un véritable fonds de péréquation (FANT) alimenté annuellement d'au moins 660 M€ tel que le préconisait le Sénateur Maurey dans son premier rapport, sur la base d'une taxe prélevée sur les opérateurs.

Contacts media : Marie-hélène BRU-DURE (06 81 81 68 57/ 03 86 61 82 50) pour mise en relation avec les membres du groupe des DSP.

www.maitrisernotreaménagementnumerique.fr

contact@maitrisernotreaménagementnumerique.fr

